

**GRILLE D'EVALUATION DES RISQUES**

Activité du rassemblement	Indicateur $P_2$
- <i>Public assis</i> : spectacle, cérémonie culturelle, réunion publique, restauration, rendez-vous sportif...	0,25
- <i>Public debout</i> : cérémonie culturelle, réunion publique, restauration, exposition, foire, salon, comice agricole...	0,30
- <i>Public debout</i> : spectacle avec public statique, fête foraine, rendez-vous sportif avec protection du public par rapport à l'événement...	0,35
- <i>Public debout</i> : spectacle avec public dynamique, danse, feria, fête votive, carnaval, spectacle de rue, grande parade, rendez-vous sportif sans protection du public par rapport à l'événement ... - <i>Evénement se déroulant sur plusieurs jours avec présence permanente du public</i> : hébergement sur site ou à proximité.	0,40
Caractéristiques de l'environnement ou de l'accessibilité du site	Indicateur $E_1$
- Structures permanentes : Bâtiment, salle « en dur »,... - Voies publiques, rues,... avec accès dégagés - Conditions d'accès aisés	0,25
- Structures non permanentes : gradins, tribunes, chapiteaux,... - Espaces naturels : surface $\leq 2$ hectares - Brancardage : 150 m < longueur $\leq 300$ m - Terrain en pente sur plus de 100 mètres	0,30
- Espaces naturels : 2 ha < surface $\leq 5$ ha - Brancardage : 300 m < longueur $\leq 600$ m - Terrain en pente sur plus de 150 mètres - Autres conditions d'accès difficiles	0,35
- Espaces naturels : surface > 5 hectares - Brancardage : longueur > 600 mètres - Terrain en pente sur plus de 300 mètres - Autres conditions d'accès difficiles : Talus, escaliers, voies d'accès non carrossables,... - Progression des secours rendue difficile par la présence du public	0,40
Délai d'intervention des secours publics	Indicateur $E_2$
$\leq 10$ minutes	0,25
> 10 minutes et $\leq 20$ minutes	0,30
> 20 minutes et $\leq 30$ minutes	0,35
> 30 minutes	0,40

## GRILLE D'ÉVALUATION DES RISQUES

	Niveau de risque			
	Faible	Modéré	Moyen	Elevé
	0,25	0,30	0,35	0,40
Indicateur $P_2$				
Indicateur $E_1$				
Indicateur $E_2$				

RIS	Type de DPS
$RIS \leq 0,25$	A la diligence de l'autorité de police compétence
$0,25 < RIS \leq 1,125$	Point d'alerte et de premiers secours
$1,125 < RIS \leq 12$	DPS de petite envergure
$12 < RIS \leq 36$	DPS de moyenne envergure
$36 < RIS$	DPS de grande envergure

Indice total de risque :  $i = P_2 + E_1 + E_2 = \dots + \dots + \dots = \dots$

Effectif prévisible déclaré du public :  $P_1 = \dots$  Si  $P_1 \leq 100\ 000$  personnes, alors  $P = P_1$

Si  $P_1 > 100\ 000$  personnes, alors  $P = 100\ 000 +$

$$\left( \frac{P_1 - 100\ 000}{2} \right)$$

Ratio d'intervenants secouristes :  $RIS = i \times \frac{P}{1000} = \dots$

RIS = .....

Effectif pair d'intervenants secouristes = .....

Type de DPS : .....

Nom et visa  
de l'organisateur

Nom et visa  
de l'autorité d'emploi de l'association